

Distribution de : LE MAZET

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE LACHAMP-RIBENNES

Mende, le mardi 12 novembre 2024

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et prélevé	Terrain			Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
					Bact. coliformes n/(100mL)	Esché. richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro-coques n/(100mL)	Conduc-tivité µS/cm	Amo-nium mg/L	Turbi-dité NFU
LE MAZET HABITATION PARTICULIERE	21/10/2024 LDA48	<0,03	7,7	13,8	3	0	34	6	0	260	<0,01	<0,2
Limites de qualité en gras	maximum		9		0	0			0	1100		1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum		6,5							200		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence de bactéries coliformes.

Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie. La présence de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau.

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.